

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 26 mai 2017

## De nouveau aucun égard de la branche pour les producteurs de lait

**La Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL est déçue de la décision du comité de l'Interprofession du Lait (IP Lait). Le prix indicatif du lait A reste ainsi à 65,0 centimes pour le troisième trimestre 2017. La demande d'augmentation de 3 centimes formulée par les producteurs a été balayée. Durant la discussion, la FPSL a par ailleurs exigé avec détermination que le prix indicatif du lait soit désormais effectivement payé.**

### Direction

Les producteurs suisses de lait de centrale continuent de subir une énorme pression. Ils sont nombreux à grignoter leur capital pour survivre et à avoir absolument besoin d'une amélioration. D'ailleurs, dans les pays voisins, il y a maintenant un moment que les prix à la production ont augmenté.

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

### La situation du marché justifierait une hausse de prix

En Suisse, le volume de la production laitière est en net recul depuis le début de l'année. À la fin mars, la baisse était de 5,1 % par rapport à l'année précédente. La tendance sur le marché de la matière grasse est également saine, avec une baisse de 19 % de la production de beurre par rapport à l'année précédente et, par conséquent, une forte diminution des stocks. Dans ce contexte, les producteurs suisses de lait pensaient clairement que les transformateurs et l'industrie pourraient donner un signal fort en acceptant la hausse du prix du lait qu'ils revendiquaient.

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch



Ceux qui donnent en revanche un signal fort, ce sont ceux qui, indépendamment de la décision de l'IP Lait, ont accordé une augmentation aux producteurs. À cet égard, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL remercie Coop !

### Le prix indicatif doit être payé

Même s'il n'y a pas eu de hausse généralisée du prix indicatif du lait A, il appartient aux acheteurs de lait de relever le prix effectivement payé pour le lait A au niveau du prix indicatif. Dans le contexte actuel, il n'y a en effet plus rien qui justifie les déductions pour l'euro ou pour la matière grasse, entre autres. Dans ce domaine, les producteurs suisses de lait exigent des actes.

### Renseignements :

Stephan Hagenbuch, directeur de la FPSL

079 292 97 52

Reto Burkhardt, responsable de la communication de la FPSL

079 285 51 01

2268 frappes (espaces comprises)